Marie Moret à Fumouze frères, 7 septembre 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-123
Collation1 p. (225v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Fumouze frères, 7 septembre 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53851

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction7 septembre 1900
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireFumouze frères
Lieu de destination78, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris

Description

RésuméMarie Moret adresse un chèque de 29,85 F à Fumouze frères et passe commande de divers articles de soin et d'hygiène : glycérolé d'amidon, poudre de savon Raspail, savons antiseptiques, brillantine Gœmmer, mixture dessicative Delabarre, camphre.

Mots-clés

Finances personnelles, Hygiène
Personnes citéesOffroy et Cie
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53851?context=pdf

Guise Familistère
7 septembre 1901

Messieurs Fumouze frères,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un chèque n° 27588 valeur 29 fr. 85 sur MM Offroy Gulard et Cie Paris, vous priant de m'envoyer en échange, franco, grande valeur comme échantillons les objets suivants :

— 1 kilogr. Glycéré d'amidon 4.75

— 6 boîtes poudre de riz Rimmel à 1 = 6.00

10.75

report 10.75

— 1 boîte de six savons antiseptiques 5.00

— 4 flacons Brillantine Gommer à 1.50 6.00

— 3 flacons Nectare dessicative de Lalaure à 1.50 4.50

— 3 paquets de chacun 150 gr. camphre à 1.20 3.60

Total fr. 29.85

conforme au montant du chèque.

Veuillez agréer Messieurs, l'assurance de toute ma considération

Marie Godin